

Environnement | Ouverture de la pêche : prudence aux abords des rivières



À l'occasion de l'ouverture de la pêche ce samedi 14 mars, EDF Hydro rappelle que la prudence est de mise et notamment à proximité des barrages et centrales hydroélectriques. L'entreprise va mener, dans différents départements du Sud-Ouest, des actions de sensibilisation des usagers de la rivière, et plus spécifiquement donc des pêcheurs. Des messages de sécurité seront relayés par des techniciens d'EDF Hydro ou des hydroguides missionnés sur le terrain, à l'aval des aménagements hydroélectriques, ainsi que par des stations de radio locales et sur les réseaux sociaux.

À l'aval des aménagements, tels les barrages ou centrales hydroélectriques, le niveau de la rivière peut monter significativement en quelques minutes en raison des variations des débits entraînées par la production d'électricité. Des lâchers d'eau peuvent en effet survenir à tout moment, de manière automatique et même par beau temps. Des événements qui peuvent ainsi engendrer de forts courants et submerger tout îlot ou rocher isolé, mettant en difficulté les personnes présentes aux abords ou dans le lit de la rivière. Afin de faire passer ce message de vigilance et de rappeler quelques consignes de sécurité, des techniciens d'EDF Hydro seront notamment présents le 14 mars prochain, jour d'ouverture de la pêche, à l'aval des aménagements hydroélectriques d'EDF situés sur la Nive, le Gave de Pau, le Gave d'Oloron, le Gave d'Aspe et le Gave d'Ossau.

Eviter les zones qui ne permettent pas un repli rapide

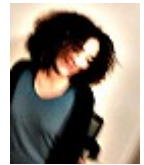
Il sera notamment rappelé qu'il est impératif de respecter scrupuleusement les arrêtés préfectoraux et les panneaux jaunes et pictogrammes qui signalent un risque, et de ne pas s'installer dans les zones où ces panneaux sont présents. Autre mémo à garder l'esprit : l'accès et la pêche sont interdits dans les 50 mètres en amont et en aval d'un barrage ou d'une centrale hydroélectrique. En raison des lâchers d'eau qui peuvent survenir à tout moment, il est dangereux de pêcher dans le lit d'un cours d'eau en aval d'un barrage ou d'une centrale hydroélectrique. Le conseil qui sera délivré ce samedi aux plus imprudents sera d'une part de rester sur les berges et d'autre part d'éviter les zones qui ne permettent pas un repli rapide en cas de montée des eaux.

ATTENTION DANGER

IL EST DANGEREUX

de s'aventurer dans le lit de ce cours d'eau ou sur les îles ou bancs de gravier l'eau pouvant monter brusquement et à tout moment par suite du fonctionnement des centrales hydroélectriques et des barrages.

Par ailleurs durant cette période de haute fréquentation des cours d'eau, les équipes d'EDF Hydro dans le Sud-Ouest en charge de la conduite et de la maintenance de 73 barrages et de 121 centrales hydroélectriques (sur l'Occitanie et Nouvelle-Aquitaine) s'assureront pour leur part de la bonne signalisation des risques à proximité des rivières.



Solène Méric

*Crédit Photo : EDF Hydro
Publié sur aqui.fr le 11/03/2020
[Url de cet article](#)*